

Annexe Epreuve / Organisateur

Mise en place des conditions pour l'organisation d'un événement sport moteur National et International sur le Circuit de Spa-Francorchamps (Province de Liège) dans le cadre de la crise COVID-19

1. Introduction

Ce document a pour but de définir les mesures mises en place pour permettre l'organisation d'une compétition automobile Nationale et Internationale sur le circuit de Spa-Francorchamps en date du 08/09/10/11 juillet 2021. L'organisateur Kronos Events SA, Rue des Pieds d'Alouettes 37 à 5100 Naninne a établi ce protocole détaillant en pratique les principes établis dans ce document pour l'organisation de cette épreuve.

L'organisation de cette compétition automobile sur circuit, suivant ce protocole, vise à satisfaire les exigences du Comité de Concertation conforme à celui accordé par les autorités régionales au Circuit de Spa-Francorchamps.

L'objectif de ce protocole est d'organiser des compétitions et entraînements sur circuit pour les compétitions nationales et internationales inscrites sur le calendrier du RACB Sport et de la FIA en ne rendant accessible l'évènement qu'aux participants, professionnels et bénévoles strictement nécessaires au déroulement des activités.

Ce protocole est l'annexe « Organisateur » du protocole édité par le Circuit de Spa-Francorchamps

Il est important de prendre en compte que ces compétitions se déroulent sur un territoire étendu et en dehors des voies de circulation publiques permettant de garantir les mesures de distanciation sociale.

2. Définitions

COVID Officer de l'évènement

Le COVID Officer sera Madame Valérie De Backer (secrétaire de Meeting)

Situation : 1^{er} étage bâtiment principal – Bureau 115

COVID Coordinator de l'évènement

Le COVID Coordinator sera Laurent Voogt (Directeur de l'épreuve)

Situation : 1^{er} étage bâtiment principal – Bureau 122

COVID Center Control & Application pour l'évènement

Le COVID Center sera sous la responsabilité de Monsieur Alexandre Squartini

Situation : Zone parking 2 – Ferme Foguenne, à côté de la permanence Police de la zone

Mail : covid@kronosevents.be

Tel : +32 (0) 494/517 087

3. Généralités

- Toute personne présente sur le circuit devra s'engager à respecter l'ensemble des mesures spécifiques mises en place. Une charte établie et signée par tous via une application attribuant le QR Code d'entrée sur le site via ce lien :
https://kronosevents.ris-timing.be/reg_ins.php?event=10
- Le port du masque en permanence sera obligatoire sur tout le site.
- Des solutions hydroalcooliques seront mises à disposition dans tous les locaux utilisés.
- Un sens de circulation sera établi dans le parc d'assistance et dans les bâtiments.
- Des instructions rappelant des précautions à prendre seront affichées sur l'ensemble du site.
- Toute personne présente sur le circuit présentant un des symptômes du COVID-19 devra contacter immédiatement l'équipe médicale du circuit située dans le paddock Endurance et sera isolée dans un lieu dédié, en dehors des zones de paddock (Ferme Foguene).
- Le contrôle de la mise en place des mesures se fera par le COVID Officer ou un de ses délégués.
- Le Team Manager est d'office désigné comme COVID Coordinator de son équipe. L'application QR Code gardera un listing complet de son effectif.
- Des espaces individuels de zone de service seront établis individuellement par voiture afin de garantir une distance minimum entre les véhicules.
- Les espaces utilisés pour la prise des repas devront être dans le respect des distances sociales et normes Horeca en vigueur et réservés aux seuls membres de la bulle.
- Les repas doivent être pris sur le site dans le respect total des mesures de sécurité et de distanciation.
Les points de restauration du Circuit sont adaptés en fonction des mesures décidées par le Comité de concertation, tant en Horeca classique qu'au niveau du catering/traiteurs.

4. Accès au site

4.1. Généralité

Le circuit ne sera accessible qu'aux personnes suivantes :

- Participants et encadrements des participants,
- Officiels et commissaires,
- Equipes et encadrement de l'organisation,
- Equipes du service médical,
- Equipes de sécurité,
- Staff du circuit,
- Représentants des constructeurs,
- Fournisseurs d'essences et pneumatiques,
- Presse,
- Production TV,
- Police, pompiers, autorités locales.

L'ensemble de ces groupes optimisera son personnel afin de limiter le nombre de personnes sur site au strict minimum permettant ainsi de garantir le déroulement de l'activité en sécurité.

Toutes les personnes accréditées devront s'engager à signer et respecter une charte reprenant les mesures mise en place. Sans cette signature le QR Code d'entrée ne sera pas activé.

Une signalétique devra être installée interdisant l'accès aux personnes non-accréditées.



Un horaire d'accès au site sera établi afin d'éviter tout regroupement.

Un contrôle de la température sera effectué sur l'ensemble des personnes accédant au site aux entrées.

L'entrée Ster (Parking 2) sera exclusivement réservée à la zone « Contrôles Covid ». Des contrôles antigéniques seront organisés sur le principe du drive in et seules les personnes se trouvant dans la zone de contrôle pourront descendre du véhicule pour se rendre au camion ContiPharma afin d'être individuellement contrôlées.

Le contrôle d'accès permettra un comptage des personnes présentes sur le site. Ce comptage sera également disponible via l'application QR Code de l'organisateur.

Le site du circuit sera découpé en zones, les accréditations seront données par zone. Les zones suivantes seront créées :

- Track,
- Pitlane,
- Paddock,
- Building,
- Centre médical,
- Presse.

Ces zones seront clairement spécifiées lors de l'attribution du QR Code d'inscription, la zone sera communiquée directement aux participants à la réception de son QR Code.

4.2. Accréditation :

Le circuit sera accessible uniquement via une accréditation préalable. Aucune accréditation sur site ne sera possible.

Le formulaire d'accréditation reprendra les éléments suivants :

- Nom,
- Prénom,
- Adresse mail,
- Numéro de téléphone portable,
- Société/team,
- Fonction,
- Zone nécessaire pour son travail,
- Déclaration du demandeur sur la présence de symptômes du COVID 19

L'organisateur produira et distribuera les marques d'accréditations. Aucune distribution ne pourra se faire sur le site.

Les marques d'accréditations des personnes devront permettre le comptage et permettre d'identifier facilement les zones auxquelles elles donnent accès.

Les marques d'accréditations des véhicules devront permettre d'identifier rapidement le parking attribué.

4.3. Gardiennage

Un gardiennage devra être mis en place afin de garantir le contrôle d'accès au site. Le site sera accessible uniquement aux heures prévues dans le timing de l'épreuve.

5. Infrastructure et équipement.

5.1. Paddock

Sous la responsabilité des teams, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition dans les boxes utilisés par eux et dans les zones sanitaires des paddocks.

Des espaces individuels seront établis afin de garantir une distance minimum entre les véhicules

Les douches publiques ne seront pas accessibles, les participants pourront mettre en place des dispositifs et/ou infrastructures de douches. Ces infrastructures seront privées et ne pourront servir que dans le cadre de la « bulle » formant l'ensemble du team participant à l'épreuve.

5.2. Bâtiment Race Control et annexes

L'accès au bâtiment race-control sera limité aux personnes travaillant à la direction de course, travaillant pour le circuit ou à la gestion sportive de l'épreuve.

Il y aura deux zones bien distinctes :

Zone 1 : Direction de Course dans le bâtiment principal avec les services suivants

Rez-de-Chaussée pour le service de Contrôle technique du RACB (Boxes 1 & 2)

Rez-de-Chaussée pour les relations concurrents (Box technique – côté Pitlane)

1^{er} étage pour le secrétariat de l'épreuve et la COVID Officer (Local 115)

1^{er} étage pour les bureaux de Direction de course (Locaux 121/122/123)

1^{er} étage pour les bureaux organisation (Locaux 117/118/119)

Le comptoir devant de ces bureaux ne pourra pas être utilisé comme bureau pour un service, il pourra seulement être utilisé comme zone d'attente si besoin.

1^{er} étage pour le Race Control (Direction de course et sécurité - Local 124)

1^{er} étage pour le Chronométrage (Local 120)

Zone 2 : Officiels dans la Pitlane Endurance avec les services suivants

Rez-de-Chaussée pour le service de maintenance de la VW Fun Cup (Coca-Cola Center)

Rez-de-Chaussée pour les Commissaires de Stands (Tour Endurance – côté Pitlane)

Rez-de-Chaussée pour le Paddock Office (Tour Endurance – côté Paddock)

1^{er} étage – Côté Paddock pour les Commissaires de piste (à côté du podium)

Ces services seront en communication avec le Race Control par radio.

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition dans les locaux utilisés.

L'utilisation de l'ascenseur sera restreinte. Un sens de circulation sera établi dans le bâtiment.

Un nettoyage fréquent des bâtiments sera mis en place.

5.3. Catering

Les zones de catering devront être en total respect avec les règles mises en place pour l'Horeca.

L'ensemble des espaces habituellement utilisés pour des réceptifs pourront être mis à disposition pour la prise des repas dans le respect des règles en vigueur pour les restaurants d'entreprise ou les normes Horeca en vigueur au moment de l'organisation.

Les loges et mezzanines seront ouvertes uniquement aux participants, les utilisateurs de ces espaces devront impérativement respecter les règles en vigueur à la date de l'épreuve.

Une note explicative sera distribuée à l'ensemble des participants afin d'expliquer en détail les règles concernant le catering et l'utilisation des espaces réceptifs du circuit.

6. Activités sportives

6.1. Scrutineering :

- Il y aura un safety scrutineering uniquement pour les voitures. Il sera remplacé par une « Self déclaration » pour les équipements de sécurité des pilotes. Le Safety Scrutineering sera organisé sur rendez-vous dans les Boxes des Teams. Les teams devront présenter les voitures dans le respect de ce timing, une seule personne du team pourra être présente lors de ce contrôle de sécurité. Ce contrôle devra être de plus rapide possible.

6.2. Contrôle administratif :

- Tous les contrôles seront virtuels, si besoin la secrétaire de Metting convoquera un chef team.

6.3. Track Walk :

- Il n'y aura pas de Track Wall pour les participants.

6.4. Communications résultats et autres documents :

- La transmission des résultats, documents et convocations se fera par messagerie ou mail avec accusé de réception. L'utilisation de la Room « Discord » sera le canal premier de communication entre les teams et les officiels de l'épreuve.

6.5. Briefing de la direction de course :

- Les briefings seront organisés dans le respect des règles du protocole dans la salle de briefing du Circuit. (Room 132)
- Les briefings pilotes seront aussi disponible en version PP sur le site de l'organisateur à la rubrique « documents ». Ils seront disponibles la veille de la course afin de permettre aux pilotes de poser des questions. L'adresse mail sport@kronosevents.be sera le lien pour les questions relatives à la course.

6.6. Procédure de départ

- L'accès à la grille de départ sera restreint.
- Le nombre de commissaires sera limité à un par ligne.

6.7. Course :

- Le nombre de personne présente au pitwall sera limité.
- Les règles pour le championnat Biplaces de l'European VW Fun Cup seraient celles qui sont habituellement utilisées concernant les passagers des Biplaces inscrites à la compétition, à savoir, l'obtention d'un pass passager via la procédure classique.
- Chaque voiture Biplaces sera considérée comme un noyau avec 30 personnes autorisées en plein air ou 10 personnes en intérieur.

6.8. Podium :

- Pas de rassemblement autorisé sous le podium.
- Accès restreint à la salle d'attente podium.
- Pas de dignitaire pour la remise des trophées.

6.9. Final Scrutineering :

- Endroit spécifique.
- Accès limité à 2 membres de l'équipe.

6.10. Conférence de presse :

Si une conférence de presse est organisée, un maintien des distances sociales stricte sera appliqué pour tous les intervenants. Elle sera transmise par vidéo conférence.

7. Règles particulières pour les participants :

Une voiture est considérée comme une «Bulle», une bulle. Le Team Manager de chaque team sera désigné comme COVID Coordinator de son équipe.

Les bulles des différents participants ne pourront pas avoir de contact entre eux. Un espace de 30m² devra être dédié à chaque véhicule (Boxes et paddock). Pour les équipes engageant plusieurs véhicules et partageant les équipes techniques les bulles des différents véhicules seront fusionnées.

Seules seront autorisées les personnes ayant une fonction indispensable.

8. Règles particulières pour les officiels :

Pour l'ensemble de ces fonctions, le port du masque sera obligatoire en toutes conditions à l'exception d'intervention pour un incendie.

Chaque groupe d'officiel désignera un COVID Coordinator. Par défaut, le chef de file ou responsable du service sera automatiquement désigné comme COVID Coordinator.

Le maintien strict des distances sociales sera mis en application. Il n'y aura pas de rotation dans les équipes et les fonctions. Le partage d'équipement sera strictement interdit.

Tous les briefings seront faits de manière électronique.

8.1. Direction de course :

- Staff réduit, (directeur de course, un assistant, communication radio marshal, coordinateur sécurité piste, coordinateur team messaging).



- Communication au team uniquement par radio ou messagerie. (Discord)
- Audition des concurrents dans un local prévu uniquement pour ces auditions. (Room 118 & couloir Race Control)

8.2. Commissaires Sportifs :

- Utilisation d'un local permettant les distances sociales.
- Audition via vidéo-conférence. (Discord)
- Communication des décisions via messagerie ou mail avec accusé de réception.

8.3. Commissaires Techniques :

- Utilisation d'un local permettant les distances sociales.
- Contrôle technique sur convocation.
- Communication des décisions via messagerie ou mail avec accusé de réception.

8.4. Commissaires de piste :

- Nombre réduit de commissaires.

8.5. Commissaire de stand

- Nombre réduit de commissaires

8.6. Fast Intervention Véhicule :

- Pilote en stand-by dans le véhicule, staff en attente à l'extérieur.

8.7. Médical Team :

- L'équipe médicale s'assurera de manière régulière que les hôpitaux certifiés par la FIA ont la capacité d'accueillir des blessés éventuels.
- Port du masque, gants, et écran suivant leur procédure spécifique.
- Elles s'assureront qu'une désinfection du centre médical a été réalisé avant le début de l'évènement.
- Une zone d'isolement pour les patients potentiellement contaminés sera mise en place en dehors des paddocks.

8.8. Extraction :

- Pilote en stand-by dans le véhicule, staff en attente à l'extérieur.

8.9. Dépannage :

- Une seule personne par véhicule.

9. Logement des équipes et officiels.

Il sera demandé à tous les intervenants de respecter les règles suivantes :

- Tous les membres des équipes ou officiels, ne partageant pas le même domicile, devront être dans des chambres séparées.
- Il sera demandé aux équipes de se regrouper dans un même hôtel.



- Les distanciations sociales seront applicables à tous moments.
- Les repas hors circuit devront être pris sur le lieu du logement.
- Les logements sur place sont autorisés en respect du Protocole du Circuit de Spa-Francorchamps. Les mobilhomes techniques sont autorisés à l'arrière des boxes des équipes. Les mobilhomes de repos devront être placés dans le paddock Orange et dans la zone tribune F1 situées en dehors de la zone principale des paddocks.

10. Promotion de l'événement.

La compétition se déroulera sans public, toutes les communications concernant l'épreuve préciseront l'interdiction de la présence de public sur le site.

11. Infraction au protocole :

1. Infraction aux protocoles par un participant ou un officiel :

Une infraction au protocole particulier de l'épreuve ou à ce protocole pourra entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve. Les protocoles feront parties du règlement de la compétition.

Infraction aux règles mise en place pour les spectateurs :

Une infraction au protocole particulier mis en place lors de l'épreuve entraînera l'exclusion du site de la compétition et toute autre amende administrative établie par l'autorité compétente.

Infraction aux protocoles par un organisateur :

Une infraction au protocole particulier de l'épreuve ou à ce protocole pourra entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'épreuve.

12. En cas de suspicion

Si une personne présente un des symptômes du COVID-19, elle devra immédiatement contacter son COVID Coordinator. Le COVID Coordinator contactera immédiatement l'équipe médicale du circuit et le COVID Officer afin qu'un test PCR soit réalisé. Les autres membres de la bulle devront se mettre en quarantaine en attendant le résultat du test.